



Le collège Jean JAURÈS



Fondé en 1939, il accueille cette année ~ 670 élèves répartis en 27 divisions. Les cours sont dispensés par une cinquantaine de professeurs certifiés.

Le taux de réussite au Brevet des Collèges est de 75%, 60% des élèves intègrent une 2^{de} générale, 38% une 2^{de} professionnelle (ou CAP) et 2% partent en apprentissage. Le Collège J. Jaurès, situé en centre ville, se caractérise par un équilibre dans la mixité tant culturelle que sociale.

Le conservatoire de Musique, de Danse & d'Art Dramatique



Association loi 1901, il a été créé en 1964 et agréé par le Ministère de la Culture depuis 1981. 50 professeurs y dispensent leur enseignement à 1200 élèves parmi 19 disciplines instrumentales.

Il se distingue très régulièrement par les excellentes récompenses obtenues aux examens départementaux et par la présence d'élèves aux concours d'entrée du Conservatoire National Supérieur de Musique & Danse de Paris et des grands orchestres.

Se rendre au Conservatoire de Musique, de Danse & d'Art Dramatique de Poissy et au Collège Jean JAURÈS

en transports en commun – venant de Paris :
RER A : descendre en gare de Poissy
suivre Hôtel de Ville

en voiture – venant de Paris :
A13, sortir à Poissy
direction Poissy-Centre
(Les 2 établissements se trouvent près de l'Hôtel de Ville)



Conservatoire de Musique, Danse et Art Dramatique à rayonnement communal et intercommunal

21 bis rue du 8 mai 1945 - BP 2235 78302 POISSY
CEDEX – tél. : 01 39 65 14 88

www.cmdpoissy.com / contact@cmdpoissy.com

Collège Jean Jaurès
28 Rue de la libération 78300 POISSY
tél. : 01 30 65 16 10

www.clg-jaures-poissy.ac-versailles.fr/
0783358b@ac-versailles.fr

ville de
POISSY

Rentrée 2012

Conservatoire de Musique, de Danse & d'Art Dramatique de POISSY
à Rayonnement Communal et Intercommunal

Ouverture d'une
Classe à **H**oraires
Aménagés en **M**usique
6ème-Instrument



Rentrée 2012



Yvelines
Conseil général



Projet pédagogique

Les classes à horaires aménagés en musique offrent la possibilité de recevoir, parallèlement à une scolarité ordinaire, une formation musicale qui garantit aux élèves les meilleures chances d'épanouissement.



Cette formation (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) vise à développer les capacités musicales (pratique amateur ou orientation professionnelle), conformément au schéma d'orientation pédagogique publié par le ministère de la culture. Cette classe s'adresse aux élèves motivés présentant des aptitudes musicales.

INFORMATIONS

François BOULANGER, Directeur du Conservatoire
Valérie MALNAR, Principale du collège Jean Jaurès



Date limite de dépôt des dossiers :
vendredi 13 avril 2012

Conditions d'admission

TEST D'APTITUDE

vendredi 4 mai à partir de 13 heures

*(Convocations individuelles adressées par courrier,
au plus tard le **lundi 23 avril 2012**)*

- ⇒ **Test d'aptitude musicale :** Pour les élèves musiciens, interprétation d'un morceau instrumental au choix d'une durée de 2 ou 3 minutes.
- ⇒ **Echange avec le jury sur la motivation du candidat.**

Les admissions seront traitées lors de commissions réunissant le conservatoire de Poissy et le Collège Jean Jaurès, puis présentées à une commission départementale réunie par l'Inspection Académique.

Les résultats seront ensuite transmis aux élèves.

Disciplines proposées & cursus

*Violon - Alto - Violoncelle - Contrebasse
Harpe - Guitare - Flûte traversière
Flûte à bec - Hautbois - Basson - Cor
Saxophone - Trompette - Trombone
Clarinette - Piano - Orgue - Accordéon*



au conservatoire :

- ⇒ pratique instrumentale individuelle : **30 à 40 minutes** selon le niveau
- ⇒ formation musicale : **1h30**
- ⇒ pratique collective instrumentale : **1h30** par quinzaine

au collège :

- ⇒ culture musicale : **1h30**
- ⇒ pratique collective instrumentale : **1h** par quinzaine

Objectifs

A qui s'adresse cette classe ?

Cette classe est ouverte à tous les élèves issus d'une classe de CM2, particulièrement motivés par la musique et inscrits au conservatoire de Poissy (en septembre 2012)

Quels sont les objectifs de cette classe ?

- ⇒ Mener parallèlement des études générales et des études musicales grâce à un aménagement d'emploi du temps.
- ⇒ Participer à des projets artistiques avec différents partenaires artistiques.
- ⇒ Permettre la découverte, l'interprétation ou même la création d'œuvres musicales de répertoires très variés.
- ⇒ Encourager la création et l'invention musicale des élèves.

Où ont lieu les cours ?

La formation scolaire est dispensée au collège Jean Jaurès de Poissy et l'enseignement musical au conservatoire de Musique à rayonnement communal et intercommunal de la ville de Poissy.

Le conservatoire et le collège se trouve à moins de 150 mètres de distance ce qui permet de rendre les déplacements aisés et les rencontres fréquentes entre les équipes pédagogiques du collège et du conservatoire..

Aménagement du temps scolaire ?

Les classes à horaires aménagés peuvent bénéficier d'un allègement du temps scolaire mais aucune discipline n'est supprimée de l'enseignement dispensé aux élèves.

Les élèves ne pourront pas suivre des options telles que le latin en fin de 5^{ème} ou le grec en fin de 4^{ème}. Par contre, ils pourront débiter l'allemand en LV2 en fin de 6^{ème}.